

**Extrait du Procès-Verbal du Conseil Municipal**  
**Séance du 29 août 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-neuf août à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Locmaria Belle-Île, s'est réuni publiquement en mairie, après convocation légale, sous la présidence de Madame Véronique BERTHO, Maire de Locmaria.

Nombre de conseillers en exercice	: 15	Date de convocation :	18 août 2016
Nombre de conseillers présents	: 10	Date d'affichage et de	
Nombre de conseillers votants	: 13	Publication :	30 août 2016

**Etaient présents** : Bernard GIARD, Hervé MICHET de la BAUME, Stéphane CLEMENT, Bernadette FLAMENT, Camille LE FLOCH, Dominique ROUSSELOT, Anne-France NAUDIN, Thomas PERRARD et Yann COHENNEC.

**Absents excusés ayant remis pouvoir** : Hugues BANNET ayant remis pouvoir à Véronique BERTHO, Jean Joseph LE PAN ayant remis pouvoir à Anne-France NAUDIN, Corinne TOULME ayant remis pouvoir à Dominique ROUSSELOT

**Absents non excusés n'ayant pas remis pouvoir** : Pierrick THOMAS et Cécile GUILLOTTE

**Secrétaire de séance** : Thomas PERRARD

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**1- Décision Modificative N° 01/2016 – Budget Commune**

Afin de pouvoir régler des factures de 2016 concernant des travaux commencés en 2015 et terminés en 2016, le conseil municipal doit voter la décision modificative du Budget Commune suivante.

**Dépenses Investissement**

Ch. 204	Art 2041582	:	+ 18 500.00 euros
	Art 204182	:	+ 39 600.00 euros
Ch. 23	Art 2318	:	- 58 100.00 euros

La décision modificative n° 01/2016 est votée à l'unanimité.

**2 – Information de Madame le Maire dans le cadre de sa délégation en matière de marchés publics : Information n° 20**

Madame le Maire expose aux élus ce qui suit :

VU l'article L 2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation accordée à Madame le Maire par délibération n° 10 du 23 avril 2014,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Madame le Maire en vertu de ces délégations,

Le conseil municipal prend note des décisions suivantes prises dans le cadre de la délégation en matière de marchés publics :

**126. Décision du 17.06.2016**

Perceuse Visseuse

Comptoir Métallurgique de Bretagne

Montant : 391.34 euros HT

**127. Décision du 03.06.2016**

Commande voirie 2016

EUROVIA

Installation de chantier pour un montant de 2 724.00 euros TTC

Borduro : Rabotage et enrobés en rive pour un montant de 49 935.78 euros TTC

Chemin de la Bigalée : enrobés pour un montant de 4 821.84 euros TTC

Rue sans nom : Busage, rabotage et enrobés en rive pour un montant de 12 935.52 euros TTC

Le Carbon : Enrobés pour un montant de 3 663.60 euros TTC

**128. Décision du 23.07.2016**

Meuleuse angulaire et disque diamant

Bretagne Matériaux

Montant : 304.19 euros TTC

**129. Décision du 21.07.2016**

Produits entretien restaurant scolaire

Groupe PLG

Montant : 881.56 euros TTC

**130. Décision du 08.08.2016**

Parquet stratifié bureau étage mairie

Bretagne Matériaux

Montant : 1074.50 euros TTC

**131. Décision du 19.08.2016**

Remplacement poteau incendie Bordehouat

SAUR

Montant : 3010.92 euros TTC

**3 – Divers**

- Saison touristique : Madame le Maire tient à souligner la bonne saison touristique qui s'achève tant au niveau de la météo que de l'affluence estivale sur l'île.

- Classement commune touristique : la commune de Locmaria a obtenu par arrêté préfectoral en date du 26 juillet 2016 le classement « Commune Touristique » pour une durée de 5 ans.

- Rentrée scolaire : elle se déroulera le Jeudi 1<sup>er</sup> septembre. 44 élèves sont inscrits à Locmaria pour cette rentrée. L'école communale dispose de deux institutrices et de deux ATSEM pour cette année scolaire. Dès le jeudi de la rentrée, les Temps d'Activités Périscolaires seront mis en place.

- Raticide : Des sachets de raticide sont toujours disponibles en mairie. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire pour avoir la visite du dératiseur lors de sa venue courant de l'automne sur la commune.

- Jumelage Locmaria/Méaudre : Les Noces d'Argent (25 ans) se dérouleront du Jeudi 10 novembre au soir au lundi 14 novembre au matin à Méaudre. Pour vous inscrire et participer au voyage prendre contact avec Bernadette Flament au 06 80 15 97 38.

- 90 ans de la fanfare des Gerveur : Ils se dérouleront le week-end du 10 et 11 septembre 2016. Le programme des festivités est disponible en mairie ou dans les commerces de la commune. Une aubade aura lieu dans chacune des communes le dimanche 11 septembre à 11 h. La commune de Locmaria a pris un arrêté interdisant la circulation depuis la mairie jusqu'à l'église ce jour-là.

- Agence postale communale : Elle sera exceptionnellement fermée à 11 h 45, le jeudi 1<sup>er</sup>, le vendredi 2, le jeudi 8, le vendredi 9, le mardi 13, le jeudi 15 et le vendredi 16 septembre 2016.

- Perré de Port-Andro : Les travaux débiteront le 12 septembre prochain.